

ou un dérangement cérébral durant 8 jours. Très probablement il s'agit ici d'un accès final de *delirium tremens*.

La mère, femme très nerveuse, est morte à 22 ans.

A l'âge de 6 ans, Mme B... a tremblé pendant 6 semaines,—probablement de la chorée. A 19 ans elle a voulu se jeter par une fenêtre après une de ses attaques nerveuses. Nous ne savons pas au juste ce qu'étaient ces attaques, qui ont fini par disparaître. Ce n'était pas l'épilepsie, car la malade ne se mordait pas la langue et n'urinait pas dans ses habits durant ces attaques. C'était, sans doute, de l'hystérie, purement et simplement.

Elle se marie en 1878. Peu après arrivent les chagrins domestiques dus à l'inconduite de son mari et à diverses autres circonstances. C'est alors qu'elle devient fleuriste-commissionnaire et qu'elle commence à boire outre mesure, pour arriver au point où vous la voyez maintenant.

La paraplégie est restée stationnaire, ou à peu près, depuis le mois de janvier, époque de son entrée à l'hôpital Beaujon.

Voici le traitement que nous avons institué et que nous continuons d'employer jusqu'à indication contraire.

D'abord la surveillance; inutile d'insister sur ce fait, je crois, il ne faut pas que cette femme prenne désormais une seule goutte d'un stimulant quelconque, au moins tant que la paraplégie ne sera pas guérie.

Dans beaucoup de cas l'isolement, et par conséquent la privation de l'alcool, suffit, sans qu'il soit besoin d'un grand déploiement de moyens thérapeutiques.

Le massage et l'électrothérapie contribueront aussi beaucoup à donner de la tonicité aux muscles affectés et à guérir complètement la paraplégie.

Permettez-moi de vous raconter ici brièvement le cas d'un *sportsman* que j'ai guéri de trois attaques de paraplégie alcoolique des membres inférieurs. La première attaque ne dura que deux mois.

Après sa sortie de la maison de santé, il recommença sa vie de sport et à boire comme de plus belle. Quelques mois après il fut pris une deuxième fois de paraplégie; cette fois, la démarche était plus incertaine, les pieds étaient tombants et la santé générale moins bonne. Mais, grâce à sa robuste constitution, B..... sortit une deuxième fois après quelques mois de traitement. Cette fois, la paraplégie avait guéri, mais déjà on apercevait le début de l'atrophie et une légère rétraction tendineuse.

J'avertis B... encore plus sévèrement que je ne l'avais fait jusqu'alors, qu'il devait à tout prix cesser ses excès alcooliques. Naturellement, il me fit les plus belles promesses, ainsi qu'à sa femme. Tout alla bien pendant quelques mois. Mais, arrivé le temps des courses, voilà B..... qui recommence à fréquenter ses anciens amis et à se griser plus que jamais. Ça ne pouvait pas durer. Au bout de quelques semaines, la paraplégie survint